



RAM de POLIGNY - Lettre d'informations N° 22 - 12 Mars 2019

Rencontres intergénérationnelles



Mardi 26 mars, de 10h à 11h.

Les animatrices et les résidents de l'Ehpad de Poligny accueilleront des enfants et leurs assistantes maternelles, pour un temps d'échange autour d'une animation de l'association Pas à pattes et de ses petits animaux.

Rendez-vous directement à l'Ehpad,
bâtiment GLANTINE



SUR INSCRIPTION auprès du Relais (pour 8 enfants, sur les genoux de l'adulte).

Puis, **Mardi 14 mai**

La rencontre aura lieu au Relais, à partir de 9h30 :
Atelier peinture (sur inscription).



Gym câline et motricité :

séances encadrées par Mathilde MOUREAUX,
éducatrice sportive.

Vendredi 5 avril et Vendredi 3 mai
de 10h à 11h au Relais.
SUR INSCRIPTION



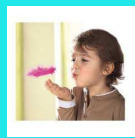
Promenade dans les livres...

Pour les bébés lecteurs avec leur assistante maternelle, garde d'enfants à domicile ou parent.

Mardi 9 avril de 10h15 à 11h

lieu à préciser le lundi en fonction de la météo :
bibliothèque ou Relais.

Sur inscription au Relais.



Au Relais, Mardi 7 mai,

Atelier éveil et détente, avec Aurélie Hugon

Eveil corporel et sensoriel,
motricité fine et concentration, relaxation et
souffle...

Sur inscription, pour le groupe de 9h30 à 10h15
ou de 10h30 à 11h15

RELAYS PARENTS
ASSISTANTES
MATERNELLES

ARBOIS BABYBROC



Venez vendre ou acheter
des articles pour enfants :
matériel de puériculture,
jeux, jouets, livres, chaussures
et vêtements de 0 à 6 ans...

Exposants : 2 € la table, sur réservation.

samedi 27 avril
de 9h à 13h

SALLE OMNISPORTS - Champ de Mars
Entrée libre et gratuite. Buvette sur place.

Renseignements et réservations :
03 84 66 25 53



Formation continue : nouvelle proposition

(suite à la demande d'une AM).

« Construire son livret d'accueil »

14 h (2 jours)

Objectif :

construire et utiliser un livret d'accueil.

Identifier les intérêts du livret d'accueil

(cadre, professionnalisme...);

Déterminer les engagements mutuels
parents/assistant maternel;

Définir le contenu du livret d'accueil
(description du lieu d'accueil, des activités
d'éveil, des lieux fréquentés...).

D'autres assistantes maternelles seraient-elles intéressées ?

Les catalogues Ipéria des
formations 2019 pour les
assistant(e)s maternel(le)s et les
gardes d'enfants à domicile sont
arrivés ! et disponibles au Relais.

Ou consultable sur
www.iperia.eu



Tarifs 2019

Au 1^{er} janvier 2019 :

- augmentation du Smic horaire de 1,5%,
passant de 9,88€ brut à 10,03€ brut.
- augmentation du minimum garanti qui
passe à 3,62€.

Rémunération de base pour une assistante
maternelle employée par un particulier : le
salaire horaire ne peut être inférieur à 0,281
fois le Smic horaire brut.

Salaire horaire brut minimum = 2,82€/h.

Salaire horaire net minimum = 2,21€/h. (source
Pajemploi)

Le plafond journalier de référence (= salaire
journalier maximum pour que les parents
puissent bénéficier du CLCMG) est de 5 fois le
SMIC horaire, soit 50,15€ brut, et 39,12€ net.

L'indemnité d'entretien : elle ne peut être
inférieure à 85% du minimum garanti.

*Lorsqu'aucune fourniture n'est apportée par les
parents, le montant de l'indemnité d'entretien ne
peut être inférieur à **3.08 euros par jour pour 9
heures d'accueil et par enfant gardé**. Ce
montant peut être proratisé en fonction de la durée
d'accueil de l'enfant. (source Pajemploi)*

L'indemnité de repas : elle est due si
l'assistante maternelle fournit le repas de
l'enfant. Son montant est fixé librement entre
elle et son employeur, et noté au contrat.

L'indemnisation kilométrique ne peut être
inférieure au barème de l'administration et
supérieure au barème fiscal.

Contact Ram : Françoise BROCARD,
Relais assistantes maternelles,
10 rue Saint Roch, Les gentianes
39800 POLIGNY
ram.poligny@cc-aps.fr
Tél : 03.84.73.70.81



Le Relais sera fermé :

- Lundi 25 mars (réunion Ram Jura)
- Du jeudi 18 au vendredi 26 avril inclus.
- Vendredi 17 mai (journée pédagogique Petite
enfance à DOLE)
- Lundi 27 mai (formation)